



FRANCE

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Vidal compte sur la vaccination pour une rentrée en présentiel

La ministre de l'enseignement supérieur a présenté des mesures comme l'usage possible du passe sanitaire pour les week-ends d'intégration

C'est « la boussole » de la ministre de l'enseignement supérieur : la rentrée universitaire « 100 % en présentiel, partout, pour toutes les activités qui se déroulent sur les campus ». Un objectif inatteignable sans une vaccination massive des étudiants, a toutefois prévenu Frédérique Vidal, lors d'une conférence de presse, vendredi 9 juillet, où elle a tiré le bilan du rapport intitulé « Désir de rentrée » remis le 30 juin par l'ancienne rectrice Françoise Moulin Civil.

Pour ne pas avoir, comme cette année, à jongler entre des jauges d'occupation des locaux évoluant au rythme de la pandémie, la vaccination est « notre meilleure arme », a assuré M^{me} Vidal, qui lance une campagne de communication à destination des jeunes cet été. « Les étudiants sont responsables et savent très bien que sur un campus, on se croise, on se brasse, on se mélange... Ils ne veulent pas du tout rester dans un dispositif hybride imposé et ils sont très nombreux à vouloir être vaccinés », selon la ministre, qui cite les résultats d'une étude de Santé publique France : 71 % des étudiants sont engagés ou déclarent vouloir s'engager dans le processus de vaccination. Si toutefois « la vaccination n'est pas au rendez-vous au cours des premières semaines de la rentrée, nous prendrons, en lien avec les autorités sanitaires, les décisions qui s'imposent selon la situation que nous constaterons à l'automne », a-t-elle ajouté.

Appuyées par les agences régio-

nales de santé, des équipes mobiles se déplaceront sur les campus pour installer des « barnums de vaccination » comme expérimenté à CY Cergy Paris Université. Dans le cadre des week-ends d'intégration, le passe sanitaire devrait être obligatoire pour tous les étudiants.

Alors que quelques universités, comme Sorbonne Nouvelle, ont annoncé que des cours magistraux resteraient en distanciel, la ministre encourage l'usage des nouvelles technologies pour renouveler l'enseignement. Le ministère recommande toutefois aux établissements de maintenir autant que possible les enseignements en présence, notamment pour les travaux dirigés.

300 millions d'euros en plus

« Le numérique peut être au service d'une relation pédagogique revisitée, par exemple avec la mise en place de démonstrateurs dans les établissements, en partenariat avec les entreprises de l'EdTech », a affirmé Frédérique Vidal. Soixante millions d'euros ont été investis cette année pour le numérique et 100 millions supplémentaires sont prévus, sous l'égide du secrétariat général pour l'investissement (SGI) afin de « définir le modèle de la pédagogie hybride pour les prochaines années ».

Pour relancer la vie étudiante et associative, et pour conjurer « l'image d'une génération sacrifiée que certains ont voulu lui im-





poser », M^{me} Vidal a annoncé que 100 % des universités (contre 70 % environ aujourd'hui) récompenseraient les étudiants engagés bénévoles ou salariés par un bonus de crédits ECTS (points comptant pour l'obtention du diplôme). Cent mille nouvelles missions de service civique seront proposées à la rentrée, ainsi que des emplois d'étudiants tuteurs, rémunérés 14 euros de l'heure dans la limite de dix heures par

semaine. Sur les 20 000 tuteurs que souhaitaient recruter le gouvernement, seuls 10 000 l'ont été depuis le début de l'année 2021, « à cause de la faible fréquentation des campus résultant des jauges », selon la ministre.

Sur le volet social, le ticket-restaurant à 1 euro « pour les étudiants boursiers et les étudiants en situation de précarité » qui touchent une aide d'urgence du Crous sera maintenu et les loyers en résidence universitaire et droits d'inscription gelés, pour la deuxième rentrée consécutive. Le « chèque psy » sera prolongé auprès de « 1719 psychologues agréés qui ont déjà réalisé 68 000 consultations auprès de 6 685 étudiants ». Egalement maintenus, les 80 psychologues et 60 assistants sociaux recrutés dans les services de santé universitaires (SSU).

Pour accueillir 31 000 néobacheliers supplémentaires, le ministère prévoit, outre 15 000 places déjà ouvertes à la rentrée 2020 (12 300 places de licence hors santé et 2 300 dans les instituts de formation aux soins infirmiers), la création de 19 000 nouvelles places. Parmi elles, 5 000 places en licence, autant en études de santé, entre 3 000 et 4 000 en master et 5 000 en BTS.

La ministre de l'enseignement supérieur assure que ces places seront pérennes et représentent un « financement de l'équivalent de 1 000 emplois supplémentaires pour la prochaine rentrée qui a

été ou sera notifié aux établissements dans les prochaines semaines ». Soit 300 millions d'euros de plus consacrés aux universités que ne le prévoyait le budget initial pour 2021. ■

S. L. N.

